L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Journal, No 75 rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI 5 MAI 1883.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Henry Dick vs. John Walther, tuteur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 8579.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans la Huitième Division de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et s'étendant à travers la rue Esplanade, mesurant au pied français deux cent soixante dix pieds plus ou moins de face au Bayou St-Jean ou deux cent quatre-vingt neuf pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de quatre cent quarante-neuf pieds quatre pouces, plus ou moins, au pied américain, sur la ligne nord-ouest touchant à la propriété de J. L. Freret quatre cent soixante-cinq pieds six pouces plus ou moins au pied américain sur la ligne qui le divise du Faubourg Pontchartrain et deux cent quatre-vingt-douze pieds quatre pouces quatre lignes plus ou moins au pied américain, faisant face à la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17 21,28—5,12,17 mai

Henry Freiteen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 8362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'île bornée par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberty, Melpomene et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'île numéro quinze sur un certain plan dressé par G. P. Dumber, voyer, le 1er jour d'avril 1868, déposé en l'étude de J. Maureau, actuellement notaire en cette ville mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de quatre-vingts pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm F. Kugel, conformément à un acte passé par devant O. Morel, notaire, le 20 mars 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28avril—28—5, 12, 19, 26, 30 mai.

Emile Bonny vs Henry Rode.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8152.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et s'étendant à travers la rue Esplanade, mesurant au pied français deux cent soixante dix pieds plus ou moins de face au Bayou St-Jean ou deux cent quatre-vingt neuf pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de quatre cent quarante-neuf pieds quatre pouces, plus ou moins, au pied américain, sur la ligne nord-ouest touchant à la propriété de J. L. Freret quatre cent soixante-cinq pieds six pouces plus ou moins au pied américain sur la ligne qui le divise du Faubourg Pontchartrain et deux cent quatre-vingt-douze pieds quatre pouces quatre lignes plus ou moins au pied américain, faisant face à la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17 21,28—5,12,17mai

Henry Freiteen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 8362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avalon, arrondissement de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville et désigné comme le carré numéro cinquante-neuf, sur un plan dressé par Harang, voyer, le 18 mai 1852 et déposé dans les bureaux de la dite ville de Jefferson, une copie duquel est annexée à l'acte de vente dressé par James Foster, notaire, le deux jour de mars 1873, en vertu duquel le dit McGehee a acquis la dite propriété de Joseph W. Pardy. Le dit lot mesure deux cent soixante-dix huit pieds de façade rue St-Charles; trois cent cinquante trois pieds trois pouces rue Delisle, deux cent cinquante pieds de façade rue Boudousquié, et deux cent trente-et un pieds neuf pouces de façade rue Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—5,12,19,26,30 mai

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme E. H. Noble vs A. DeJones.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7201.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. O. Pilcher, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 900 rue Magazine, entre Touleuse et l'Avenue de la Louisiane, MERCREDI, le 16 mai 1883 à midi—une machine à coudre (New Home).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEALTHERTON,
5 mai—5,13 16 Constable.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
DENTISTES-DES DENTS

Opérations de tout genre dans la bouche.

Le rescort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
RUE DU CANAL.....150
près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix honnêtes.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix a fabrion

25 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 428—A. J. Fortell contre l'Association Consolidée des Plantes de la Louisiane—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que ces présentes concernent salut: Attendu que Hrodiah Johnson a soumis à vente publique, faite par Nicholas J. Hoey, commetteur pour la paroisse d'Orléans, le 2de jour de décembre 1882, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, l'un des juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, adressé à Nicholas J. Hoey, commetteur pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1882, dans l'affaire de O. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Plantes de la Louisiane No 428 du rôle de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, s'est adressé à cette Cour pour une monition en annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'Acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, et contenus dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illég